

2 février 2010  
Lausanne, Switzerland

**Aux :** Fédérations affiliées  
Membres du Conseil et Commissions  
Organisateurs de Championnats du monde  
Magazines nationaux d'aviron  
Partenaires



### **CIRCULAIRE FISA No 1 de 2010**

Mesdames, Messieurs,

Cette circulaire couvre les objets suivants :

- A. Programme des épreuves des Championnats du monde
  - 1. Programme des Jeux Olympiques
  - 2. Programme des Championnats du monde d'aviron
  - 3. Programme des Championnats du monde d'aviron Juniors
  - 4. Programme des Championnats du monde d'aviron des Moins de 23
  - 5. Programme des Coupes du monde d'aviron
  
- B. Questions relatives à l'aviron pour handicapés
  - 1. Distance des courses pour rameurs handicapés
  - 2. Aviron pour rameurs avec handicap intellectuel
  
- C. Autres décisions du Conseil
  - 1. 1<sup>ère</sup> Régate de la Coupe du monde d'aviron de 2012
  - 2. Système de qualification olympique 2012
  - 3. Système de qualification paralympique 2012
  - 4. Groupe cible de sportifs soumis aux contrôles
  - 5. Confédération d'aviron d'Océanie
  - 6. Membres de Commissions
  - 7. Systèmes de progression

#### **A. Programme des épreuves des Championnats du monde**

Dans la circulaire No 8 de 2009, La FISA vous a présenté ses idées sur de nouveaux programmes de compétitions et plusieurs fédérations nationales ont fait usage de la possibilité qui leur était offerte de prendre position. Nous avons consulté également les organisateurs de compétitions à venir, afin de connaître leur position avant la tenue de la réunion du Conseil. Nous avons apprécié ces différentes interventions et nous en avons tenu compte. Merci à toutes les fédérations nationales concernées, ainsi qu'aux organisateurs de manifestations.

Le Conseil s'est réuni le week-end dernier à Copenhague et a passé beaucoup de temps à étudier les différents aspects des nouveaux programmes de compétition proposés. De même, il a profité de la présence des entraîneurs au Colloque FISA pour leur présenter ces programmes et écouter leurs réactions.

En conclusion, le Conseil a le plaisir de vous présenter les nouveaux programmes de compétitions des Championnats du monde et des Jeux Olympiques. Nous pensons que ceux-ci augmenteront l'impact médiatique de nos épreuves, en augmentant le nombre de jours de finales (télévisées dans beaucoup de cas) et permettront davantage d'attention des médias sur les athlètes, en réduisant le volume de finales disputées sur un même jour.

## **1. Programme des Jeux Olympiques**

Le Conseil a confirmé sa décision d'organiser la Régate olympique sur huit jours consécutifs, du samedi 28 juillet 2012 au samedi 4 août 2012. Le jour de réserve sera le dimanche 5 août 2012. Le Conseil a également confirmé sa décision de faire disputer les finales olympiques sur quatre jours, du mercredi 1<sup>er</sup> août au samedi 4 août 2012.

En déterminant quelles classes de bateaux disputeraient leurs finales ces différents jours, nous avons tenu compte des différents éléments de compétition suivants :

- Traitement égal de tous les rameurs participant aux épreuves d'une même classe de bateaux
- Répartition égale entre les épreuves pour hommes et pour femmes
- Un jour de repos après les manches de repêchage, là où c'est possible
- Pour les épreuves avec cinq séries de manches, espacement aussi important que possible
- Alternance entre les épreuves de couple et de pointe, dans la mesure du possible
- Mise d'accent sur les épreuves de prestige (skiff et huit)

Le programme proposé pour les finales olympiques est donc le suivant :

Finales olympiques Jour 1 – W2-, W4x, M8+  
Finales olympiques Jour 2 – M2x, LM4-, W8+  
Finales olympiques Jour 3 – M4x, M2-, W2x, M1x  
Finales olympiques Jour 4 – M4-, LW2x, LM2x, W1x

Un programme résumé est annexé.

## 2. Programme des Championnats du monde d'aviron

Le Conseil a confirmé sa décision d'organiser les finales des Championnats du monde sur quatre jours en 2010, à partir du jeudi 4 novembre au dimanche 7 novembre 2010. Nous précisons qu'il n'y a pas de changement de date en ce qui concerne les Championnats du monde d'aviron 2010. La Régate aura lieu sur huit jours, du dimanche 31 octobre au dimanche 7 novembre 2010.

En déterminant les classes de bateaux qui disputeraient leurs finales ces différents jours, les mêmes éléments de compétition que pour le programme olympique ont pris en compte.

Le programme des finales des Championnats du monde 2010 est donc proposé de la manière suivante :

Finales des Championnats du monde Jour 1 – toutes les classes de bateaux pour handicapés

Finales des Championnats du monde Jour 2 – LM2-, W4-, LW2x, LM2x, M4-, W4x, M4x

Finales des Championnats du monde Jour 3 – M2+, LW4x, LM4x, LM4-, W2-, M2-, W1x, M1x

Finales des Championnats du monde Jour 4 – LW1x, LM1x, LM8+, W2x, M2x, W8+, M8+

Un programme résumé est annexé.

## 3. Programme des Championnats du monde d'aviron Juniors

Le Conseil a confirmé son intention de faire se terminer les Championnats du monde le dimanche. De ce fait, les Championnats du monde 2010 auront lieu du jeudi 5 août au dimanche 8 août 2010, à Racice, République tchèque. De plus, il a été décidé d'organiser les finales sur deux jours. De manière à ne pas étendre ces Championnats sur plus de quatre jours, les épreuves qui, au moment de la clôture des inscriptions, compteront douze bateaux ou moins disputeront leurs finales le samedi 7 août 2010. Les classes qui compteront treize engagés ou plus, au moment des inscriptions, disputeront leurs finales le dimanche 8 août 2010.

Sur la base des inscriptions aux Championnats précédents, les Finales suivantes auraient lieu le samedi : JW4-, JM4+, JW8+ (cela dépendra naturellement du nombre d'inscriptions).

#### **4. Programme des Championnats du monde d'aviron des Moins de 23**

Le Conseil a confirmé son intention d'organiser les finales de ce Championnat sur deux jours. De manière à ne pas dépasser la durée de quatre jours, les épreuves qui, au moment de la clôture des inscriptions, compteront douze bateaux ou moins disputeront leurs finales le samedi 24 juillet 2010. Les classes qui compteront treize engagés ou plus, au moment des inscriptions, disputeront leurs finales le dimanche 25 juillet 2010.

Sur la base des inscriptions aux Championnats précédents, les Finales suivantes auraient lieu le samedi : BW4-, BM4+, BW8+ (cela dépendra naturellement du nombre d'inscriptions).

#### **5 Programme des Coupes du monde d'aviron**

Le Conseil a confirmé son intention de disputer les deux courses de skiff et les deux courses de huit, comme dernières finales de chaque Régate de Coupe du monde. Nous nous assurerons que les quatorze épreuves seront comprises dans le signal envoyé par le Radiodiffuseur hôte. Ceci aidera de manière considérable beaucoup de chaînes de télévision généralistes et les encouragera à manifester de l'intérêt pour notre sport. Il est important de se souvenir que l'année 2010 sera une année difficile dans la mesure où deux épreuves de Coupe du monde auront lieu durant la Coupe du monde de football.

### **B. Questions relatives à l'aviron pour handicapés**

Le Conseil a porté son attention sur plusieurs questions relatives à l'aviron pour handicapés.

#### **1. Distance des courses pour rameurs handicapés**

La FISA fait face à plusieurs problèmes en relation avec la distance de 1000 mètres pour l'aviron pour handicapés. Le Conseil a l'intention d'augmenter cette distance à 2000 mètres, à moins qu'on lui présente des contre-arguments très solides et nouveaux.

La FISA a pour but d'intégrer complètement l'aviron pour handicapés dans les autres épreuves. Cela comprend l'organisation des régates, le programme des compétitions, l'expérience faite par les athlètes lors des régates, et la couverture TV aux Championnats du monde. La FISA s'est rendu compte qu'il était presque impossible d'atteindre ce but à cause de l'exigence d'un départ précis et d'un finish se déroulant sur la ligne d'arrivée devant les tribunes principales. Cela est particulièrement difficile sur les lacs naturels, par n'importe quelles conditions atmosphériques. Il n'est pas possible, par exemple, sur un lac naturel profond comme celui de Bled, en Slovénie, d'ancrer un ponton de départ efficace et qui puisse résister à des conditions atmosphériques difficiles.

Beaucoup de fédérations ont exprimé le fort désir que les courses pour handicapés se terminent devant les tribunes, ce qui signifie qu'un ponton de départ devrait être installé aux 1000 mètres. La FISA aimerait que les courses pour handicapés puissent se dérouler de manière fluide et qu'elles soient facilement intégrées aux programmes des courses pour valides, à chaque Régate, sans provoquer des coûts supplémentaires trop importants pour les organisateurs, en particulier en cette période de difficultés financières. Toute pause pour mettre en place un ponton de départ ( pour autant qu'il soit possible d'en installer un) pourrait signifier la perte d'accès aux programmes de télévision principaux et faire perdre aussi l'attention du public et des spectateurs non spécialisés. Dans les deux cas, l'intégration véritable des rameurs handicapés serait compromise. En examinant ce problème sous son aspect physiologique, nous avons constaté que nous resterions dans la même zone d'effort pour les athlètes. Déjà maintenant, ils usent principalement une source d'énergie aérobique pour la distance de 1000 mètres, de sorte que, allongée à 2000 mètres, elle ne constituerait pas un changement majeur pour les rameurs. Il y a beaucoup de courses pour athlètes en chaises roulantes, de distance aérobique extrême, pour ceux qui utilisent seulement les bras et les épaules.

Si la distance de courses devait rester à 1000 mètres, le calendrier de l'aviron pour handicapés devrait être modifié de manière importante du fait qu'aucune épreuve pour handicapés ne pourrait se tenir au lac de Bled, ni à la 1<sup>ère</sup> Coupe du monde de 2010 ou aux Championnats du monde 2011. La seule option serait d'organiser les épreuves de Coupe du monde pour handicapés 2011 sur le site des Championnats du monde Juniors ou à une Coupe du monde d'aviron 2011. Nous pensons que ce serait là une régression. Veuillez nous faire savoir, d'ici au 12 février 2010, vos arguments en relation avec cette décision. Si nous ne recevons pas d'arguments que nous pensons devoir être pris en considération, la distance pour handicapés passera à 2000 mètres avec effet immédiat.

## **2. Aviron pour rameurs avec handicap intellectuel**

Comme vous avez pu le lire dans les médias, le Comité international paralympique a décidé, lors de sa dernière assemblée générale, d'inclure, en principe, des athlètes handicapés intellectuellement aux Jeux paralympiques, pour autant que certaines conditions soient remplies. Les sports qui pourraient entrer en ligne de compte pour des athlètes handicapés seraient l'aviron, la natation, l'athlétisme et le tennis de table. Le texte ci-dessous est tiré du communiqué de presse publié par le CIP, sur ce sujet (INAS-FID représente l'organisation faîtière internationale du sport pour handicapés intellectuellement) :

*Cette décision ouvre la participation des athlètes handicapés intellectuellement (HI) aux sports paralympiques en deux étapes. Tout d'abord, la procédure de classification imposera de déposer un dossier médical à l'INAS-FID International Eligibility Committee pour examen.*

*Lorsque ce comité aura approuvé cette requête, INAS-FID établira une lettre attestant que l'athlète en cause est « qualifiable » et peut passer à la phase suivante de la procédure de classification. L'athlète devra alors subir un examen sur place par un comité de classification désigné par la FI de son sport. Cet examen se*

*concentrera sur la « compréhension sportive » et comprendra des tests découlant de ce sport spécifique. Les résultats du test seront évalués par rapport aux résultats de handicap minimal et l'athlète sera attribué à la classe sportive qui s'applique aux athlètes HI dans ce sport particulier.*

*En automne 2009, aucun indicateur relatif au handicap minimal pour chaque sport spécifique n'est disponible. Cela requiert une analyse complète de toutes les données récoltées lors des jeux globaux 2009 INAS-FID et d'autres compétitions. Nous espérons que les critères seront disponibles au milieu de 2010. Le système de classification des athlètes HI sera développé en accord avec le Code de classification CIP, il aura une méthodologie fondée sur des preuves et renforcera les décisions sur le droit des athlètes HI à être inclus dans un sport spécifique.*

*En conséquence, les athlètes HI sont dès maintenant éligibles pour concourir à la discrétion de la FI prête opérationnellement avec son système de classification.*

Le développement du test « spécifique au sport » par la FISA est en cours et, par conséquent, il n'y a pas encore confirmation que le CIP et de la FISA au sujet de la participation des rameurs handicapés intellectuellement aux Jeux paralympiques. Nous espérons que cette décision pourra intervenir au printemps.

### **C. Autres décisions du Conseil**

1. **1<sup>ère</sup> Régate de la Coupe du monde d'aviron de 2012** – Le Conseil a attribué cette compétition à Belgrade, Serbie, du 4 au 6 mai 2012. La régata aura lieu sur le champ de courses d'Ada Ciganlija, dans le centre de Belgrade. Elle servira aussi de qualification finale pour les Jeux paralympiques 2012.
2. **Système de qualification olympique 2012** – Le Conseil a confirmé ce système pour les Jeux de 2012. Ce sera le même système que pour les Jeux de 2008. Les documents finals seront publiés prochainement par le Comité international olympique.
3. **Système de qualification paralympique 2012** – Le Conseil a confirmé le système de qualification pour les Jeux paralympiques 2012, qui est similaire à celui de 2008. En principe, les huit premiers bateaux aux Championnats du monde 2011 (ASM1x, ASW1x, TAMix2x et LTAMix4+) se qualifieront pour leur pays. Les deux premiers des épreuves susmentionnées se qualifieront à la première régata Coupe du monde 2012 et les autres places seront fondées sur les décisions découlant de considérations géographiques, entre le CIP et la FISA. Le résultat du système de test pour athlètes handicapés intellectuellement est en préparation et nous devrions pouvoir vous donner des détails à ce sujet plus tard. Ce document sera publié prochainement par le CIP.
4. **Groupe cible de sportifs soumis aux contrôles** – Une nouvelle définition des athlètes qui feront partie de ce groupe en 2010 a été approuvée. Elle comprend des critères objectifs et subjectifs. Nous prendrons contact

individuellement avec les fédérations nationales, qui comptent des athlètes de leur pays sur cette nouvelle liste.

5. **Confédération d'aviron d'Océanie** – Le Conseil a reçu une demande de reconnaissance de la Confédération d'aviron d'Océanie, qui regroupe les différentes fédérations d'aviron de cette région. Après examen attentif et discussions, nous avons reconnu cette Confédération, conformément à l'article 18 des Statuts de la FISA.
6. **Membres de Commissions** – Le Conseil a désigné des nouveaux membres de Commissions :

**Athlètes** – Ian Brambell du Canada, a été désigné pour terminer le mandat de Daisaku Takeda qui s'est retiré à la Commission des athlètes. Ce mandat se terminera en décembre 2011, moment auquel il sera rééligible.

**Aviron de compétition** – Hartmut Buschbacher, d'Allemagne, a été désigné pour terminer le mandat de Curtis Jordan qui s'est retiré à la Commission d'aviron de compétition. Ce mandat se terminera en décembre 2010, moment auquel il sera rééligible.

**Arbitrage** – Jacomine Van Ravensbergen, des Pays-Bas, a été désignée pour un mandat d'une année pour une nouvelle position à la Commission d'arbitrage. Au terme de ce mandat, elle sera rééligible pour un mandat complet de quatre ans.

**Compétitions** – Nous prions les fédérations nationales de proposer des candidats qui pourraient contribuer positivement à l'activité de la Commission des compétitions. Les lettres de candidature, avec un curriculum vitae actualisé, doivent parvenir au siège de la FISA d'ici au **15 février 2010**. Nous attendons des fédérations nationales qui proposent des candidats qu'elles s'engagent à soutenir financièrement leur candidat, s'il est désigné, dans ses frais de déplacement et d'activités dans la Commission.

7. **Systèmes de progression** – Le Conseil a approuvé un nouveau système de progression pour 37 inscriptions et plus aux Championnats du monde. De 37 à 48, il comprendra huit manches qualificatives, avec les deux premiers bateaux progressant en quart de finale et les autres équipages allant dans des repêchages, de manière à déterminer les quart de finalistes. Dans le cas de 49 inscriptions et plus, il y aura une épreuve contre la montre afin de déterminer quels seront les quart de finalistes. Des détails complets suivront prochainement.

Plusieurs autres changements de règlements d'application sont intervenus et nous vous en informerons dès que les textes correspondants seront finalisés.

Merci de votre attention.

Veillez agréer, Mesdames, messieurs, mes salutations les meilleures.



Denis Oswald  
Président



Matt Smith  
Directeur exécutif